

dit que les Récollets avaient *précédé depuis longtemps les Jésuites à Médoctec*. Il n'entrait pas dans le plan du Père —le titre de son livre l'indique—de faire l'histoire, en Acadie, des Récollets, des Sulpiciens et des prêtres des Missions-Étrangères; aussi n'en a-t-il fait mention que lorsque les événements l'y ont obligé.

M. Casgrain aurait dû ajouter, pour être complet, que les Jésuites, de leur côté, avaient précédé les Récollets. Le P. Biard, par exemple, et les Pères qui ont administré les missions du Cap-Breton et de Miscou, n'auraient-ils pas visité la rivière Saint-Jean avant les Récollets? Est-ce que le Père de Rochemonteix n'a pas écrit, contrairement à ce que l'abbé affirme, que les Récollets étaient chargés des missions de l'Acadie (1)? En outre, si le P. Claude Moireau a remonté la rivière Saint-Jean jusqu'à Médoctec, si le P. Simon a évangélisé les Sauvages de cette rivière, où est-il dit que ces missionnaires aient *établi une mission fixe à Médoctec*, qu'ils y aient fixé leur résidence? Or, c'est ce qu'a fait, en 1701, le P. Aubery. Enfin, où est-il dit dans l'ouvrage du Père qu'il n'y avait pas eu d'autre missionnaire, à Médoctec, avant le P. Aubery? La vérité est que le P. Aubery a établi là une mission fixe, une résidence (2).

A propos de la mission de Pentagoët, l'abbé Casgrain prétend que M. Thury a fondé cette mission en 1687, et il s'étonne de lire dans l'histoire du P. de Rochemonteix (3) *que le P. Bigot la fonda en 1694* (4). Mais ce que l'abbé passe avec soin sous silence, à moins que ce ne soit un oubli de sa part, c'est qu'à ce même endroit (5) le Père cite et réfute sur certains points l'abbé Maurault. Ce der-

(1) Pp. 223 et 353 du t. III.

(2) T. III, p. 436.

(3) P. 437.

(4) *Les Sulpiciens*, p. 243, note.

(5) P. 437.